



AMÉNAGEMENT & VOIRIE

Réaménagement de la rue du Pont Saint-Martial

Lors de la réunion publique du 28 mai 2024, Limoges Métropole et la Ville de Limoges ont présenté le projet de réaménagement de la rue du Pont Saint-Martial, un axe historique de la ville de Limoges, dont les travaux vont débuter en juin 2024.

Publié le 28 Mai 2024

Le projet de réaménagement de la rue Saint-Martial à Limoges vise à conforter le rôle de liaison entre la ville et la Vienne en renforçant sa vocation de lien piéton et modes doux. Le projet vise ainsi à aménager une rue apaisée, révélant ses qualités paysagères et patrimoniales, privilégiant les mobilités actives (piétons, vélos) et conservant la circulation automobile et les places de stationnement existantes.

Le réaménagement concerne la section comprise entre la rue du 20e régiment de dragons et les quais. La rue actuellement en sens unique descendant sera maintenu.

Les types d'aménagement

- > Utilisation de matériaux qualitatifs (caniveau central pavé, trottoirs pavés, séquences plantées). Des pavés de récupération seront utilisés au maximum.
- > Intégration sécurisée des piétons et des vélos par l'instauration d'une zone de rencontre
- > Implantation de mâts avec plantes grimpantes où la présence de réseaux ne permet pas la plantation d'arbres
- > Restitution de 30 places de stationnement
- > Effort sur l'intégration du végétal et la désimperméabilisation par l'aménagement de 3 séquences qualitatives qui viennent rythmer la rue.

Les aménagements urbains

L'aménagement de la rue intègre une circulation en sens unique, en contre-sens cyclable avec des zones de rencontres. La zone disposera de larges chaussées, trottoirs en pavés granit sciés, zones de convivialité avec espaces plantés, d'un stationnement unilatéral et de la désimperméabilisation (végétalisation, zones piétonnes en pavés non jointés...)

La zone située en entrée de rue et l'espace public, (devant le campus des Jacobins) sera traitée de manière qualitative avec un plateau en pavés granit permettant de marquer l'entrée dans la rue et de mettre en valeur le bâtiment de l'ancien manège. Des arbres seront implantés et des terrasses seront aménagées afin de créer un espace de convivialité végétalisé.

La zone située à proximité de l'école Jeanne d'Arc sera valorisée par un plateau en pavés granit afin de marquer le caractère piéton de l'espace qui comprendra des assises, des arceaux vélos et des plantations d'arbres et de couvre-sols.

La placette en bas de rue, aujourd'hui dédiée à la circulation et au stationnement, sera également traitée de manière qualitative via l'aménagement d'espaces piétons en pavés granit ou enherbés, de terasses végétalisées et d'assises.

Les aménagements paysagers

Dans le cadre du projet d'aménagement de cet axe historique, l'un des enjeux est de végétaliser et de créer un maillage des espaces verts aux abords de la mairie et du parc des bords de Vienne.

Des végétaux type couvre-sol seront implantés entre les espaces de stationnement, permettant de limiter l'imperméabilisation. Par ailleurs, afin de valoriser la démarche du « permis de végétaliser » initiée par la Ville de Limoges, deux rangs de pavés granit seront implantés en pieds de façades et pourront être retirés pour la plantation de plantes grimpantes. Afin d'encadrer les stationnements et de donner de la verticalité, des structures pour plantes grimpantes (persistantes) sont également prévues.



Les travaux vont débuter en juin 2024, pour une durée de 20 mois. Le projet englobe des travaux d'eau et d'assainissement qui seront suivis par des travaux de voirie en janvier 2025.